



**SYNDICAT DES
ARCHITECTES**
Bouches-du-Rhône

Marseille, le 27 novembre 2012

Chères consœurs, chers confrères,

Depuis juillet dernier, le SA13 n'a pas ménagé son énergie.

Vous avez sans doute été témoins de nos prises de positions publiques, relayées par les médias (presse, radio et TV), aussi bien sur l'incroyable négligence des travaux réalisés sur l'espace public, que sur notre soutien à la mise en place de l'échelle métropolitaine. Eugène Caselli, président de MPM nous accorde un rendez-vous le 17 décembre pour échanger sur ces sujets. Le SA13 tentera, lors de cette rencontre, de faire valoir l'expertise des architectes. Pour appuyer notre démarche, nous avons aussi envoyé un courrier à l'ensemble des Maires du 13 les interrogeant sur leurs positions et les incitant à sortir enfin des querelles partisans. Enfin, nous essayons d'organiser pour le début de 2013 une soirée débat sur la métropole en présence du Préfet Théry... Nous vous tiendrons informés.

Au-delà de ces grands sujets qui touchent toute la société, le SA13, quand il est informé, intervient de façon systématique sur les appels d'offres publics qui ne respectent pas la loi MOP. Ainsi courant juillet, nous avons, avec le soutien juridique du CROA PACA, pesé de tout notre poids pour faire annuler une procédure lancée par Euromed. Ce « grand » maître d'ouvrage, averti des procédures, trouvait normal de consulter la MCE dans une procédure simplifiée (dite MAPA) pour un projet de 2,3 M € de réhabilitation lourde. Au-delà du choix de la procédure disons « limite » pour une MAPA (200 000 € maxi d'honoraires de MCE), Euromed demandait à l'ensemble des concurrents de remettre « des croquis d'intention (schémas, coupes, perspectives, diagrammes) » du projet sans aucune indemnisation !

Après un échange de courrier, le Président d'Euromed nous a convié (Ordre et SA13) à une réunion où nous avons pu exposer nos arguments et la décision a été prise d'annuler cette procédure pour la relancer immédiatement sous forme de Marché Négocié, procédure légale et cette fois sans remise de prestation. Notre action conjuguée CROA PACA et Syndicat prouve ici son efficacité et donc tout son intérêt.

Concernant le métier lui-même, notre adhésion à l'UNSFA nous permet de renouer avec notre participation au Paritarisme. Le 9 novembre, nous avons rencontré les représentations syndicales des salariés et discuté de l'évolution de la valeur du point. Aujourd'hui en PACA, elle est de 7,18 €, soit parfaitement dans la moyenne nationale. Pourtant le collège salarié a demandé une augmentation de 6,6% ce qui porterait le point

**SYNDICAT DES
ARCHITECTES**
Bouches-du-Rhône

130 av. du Prado 13008 Marseille
T0491 53 35 86 - sa13@wanadoo.fr
SIREN 782 913 248 - APE 9412 Z
www.sa13.org



**SYNDICAT DES
ARCHITECTES**
Bouches-du-Rhône

à 7,65 € (sans lien avec la valeur INSEE, 1,9% en septembre 2012). Cette demande était aussi assortie d'une reconduction de cette augmentation pendant les 3 années à venir.

Ainsi en 2015 la valeur du point serait d'environ 8,70 € (21,2% d'augmentation sur 3 ans). La proposition du collège patronal (SA13, Syndicat 04 et Syndicat de l'Architecture) a été de 1%. Aussi la discussion n'a pu aller plus loin et une nouvelle commission paritaire a donc été programmée le 21/12/2012...

Enfin, comme nous nous y étions engagés lors de la décision d'adhésion à l'UNSFA, le SACA, le SA83 et le SA13 ont proposé une « commission cotisation », acceptée en AG, pour étudier les sources de financement de notre représentation nationale et tout particulièrement le montant de la remontée de cotisation. Les conclusions de cette commission seront remises à l'UNSFA d'ici 1 an pour que des propositions soient mises aux votes lors de l'AG de 2013.

Le 25 janvier 2013 se tiendra notre AG, le bureau compte sur la présence du plus grand nombre d'entre vous. Nous vous présenterons notre bilan de mi-mandat et vous informerons des projets 2013. Mais au-delà du formalisme à respecter pour le bon fonctionnement du syndicat, l'AG doit être un lieu de débat, un moment précieux de rencontre entre le bureau élu et les adhérents pour que nous avançons réunis.

Mais pour finir et avant tout ! N'oubliez pas la « Fêtes des Architectes » qui se tiendra le 7 décembre au 130 avenue du Prado. Venez nombreux, venez accompagnés, invitez des professionnels qui touchent de près ou de loin notre exercice, venez avec des danseuses gracieuses, des joueurs de clarinette suédois, des écailleurs ou des marchands de fleurs mais surtout venez... à pied.

Soyons ensemble, soyons unis pour être à la manœuvre et maîtriser notre avenir.

Salutations confraternelles

Christophe Flachaire
Président du SA13

Ci-dessous le bulletin d'adhésion pour 2012.

Vos adhésions donnent des moyens au SA13 pour mener ses actions et lui offrent sa liberté, mais c'est aussi pour vous le droit d'agir, de participer et de porter vos idées au cœur de la profession ainsi que dans la société.

**SYNDICAT DES
ARCHITECTES**
Bouches-du-Rhône

130 av. du Prado 13008 Marseille
T0491 533586-sa13@wanadoo.fr
SIREN 782 913 248 - APE 9412 Z
www.sa13.org



**SYNDICAT DES
ARCHITECTES**
Bouches-du-Rhône

SA 13 - BULLETIN D'ADHÉSION 2012

Nom : Prénom :

Agence:

Adresse :

Tél. : Fax :

Courriel :

- Cotisation de base : 325 €
- Cotisation minorée : 150 € ⁽¹⁾
- Exonération pour les nouveaux inscrits à l'Ordre des Architectes en 2012
[sur demande écrite d'adhésion au SA13]
- Don : € ⁽²⁾

Le bulletin d'adhésion est nominatif, il doit être complété et renvoyé au SA13 [130 avenue du Prado 13008 Marseille] accompagné d'un règlement par chèque à l'ordre du SYNDICAT DES ARCHITECTES des BOUCHES-DU-RHÔNE.

(1) La cotisation minorée est laissée à la libre initiative des architectes. Elle a été instaurée afin de tenir compte des difficultés financières de certains de nos confrères.

(2) Soutien financier au SA13

**SYNDICAT DES
ARCHITECTES**
Bouches-du-Rhône

130 av. du Prado 13008 Marseille
T0491 533586-sa13@wanadoo.fr
SIREN 782 913 248 - APE 9412 Z
www.sa13.org